

REVUE SPIRITE

JOURNAL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

3° ANNÉE.

N° 5.

MAI 1860.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ PARISIENNE DES ÉTUDES SPIRITES.

Vendredi, 30 mars 1860. (Séance particulière.)

Affaires administratives. M Ledoyen, trésorier, présente le compte de la situation financière de la Société pour le second semestre de l'année sociale finissant le 30 mars 1860. Ce compte est approuvé.

Communications diverses. 1° M. Chuard, de Lyon, fait hommage à la Société de deux brochures contenant, l'une, une *Ode sacrée sur l'immortalité de l'âme*, l'autre une *Satire sur les sociétés en commandite*. La Société remercie l'auteur, et quoique l'une de ces deux brochures surtout soit étrangère à l'objet de ses travaux, elles seront déposées dans sa bibliothèque.

2° Lecture de trois lettres de M. Morhéry sur les cures opérées par Mlle Godu, médium guérisseur, qui est allée demeurer chez lui, et s'est mise sous son patronage. M. Morhéry observe en homme de science les effets du traitement pratiqué par cette demoiselle sur les divers malades qu'elle soigne ; il en tient une note exacte comme on le ferait dans une salle de clinique, et il a été à même de constater, dans un très court espace de temps, des résultats prodigieux.

La société, ajoute M. le Président, a un double motif de s'intéresser à Mlle Godu ; outre la sympathie qu'excitent naturellement les exemples de charité et de désintéressement si rares de nos jours, au point de vue Spirite, cette jeune personne lui offre un précieux sujet d'étude, comme jouissant d'une faculté en quelque sorte exceptionnelle. On s'intéresserait à un médium à effets physiques pouvant produire des phénomènes extraordinaires ; on ne saurait voir avec plus d'indifférence celui dont les facultés

sont profitables à l'humanité, et qui nous révèle en outre une nouvelle puissance de la nature.

3° Lettre de M. le comte de R..., membre titulaire, parti pour le Brésil, et qui se trouve maintenant retenu en rade de Cherbourg par le mauvais temps. Il prie la Société de l'évoquer dans la présente séance, si cela se peut.

M. T... fait observer que cette même personne ayant déjà été évoquée deux fois, une troisième lui paraît superflue.

M. Allan Kardec répond que le but de la Société étant l'étude, le même sujet peut offrir d'utiles observations à la troisième fois aussi bien qu'à la deuxième ou à la première ; l'expérience, d'ailleurs, prouve que l'Esprit est d'autant plus lucide et explicite, qu'il se communique plus souvent et s'identifie en quelque sorte avec le médium qui lui sert d'instrument. Il ne s'agit point ici de satisfaire un caprice ni une vaine curiosité ; la Société, dans les évocations, ne recherche ni son agrément, ni son amusement : elle veut s'instruire ; or M. de R... se trouvant dans une situation toute différente de celle où il était quand on l'a évoqué, peut donner lieu à de nouvelles remarques.

Saint Louis, consulté sur l'opportunité de cette évocation, répond qu'elle ne peut avoir lieu en ce moment.

Études. 1° Deux dictées spontanées sont obtenues, l'une de saint Louis par Mlle Huet, l'autre de Charlet par M. Didier fils.

2° Questions diverses adressées à saint Louis sur l'Esprit qui s'est communiqué spontanément dans la dernière séance sous le nom de *Being*, par Mme de Boyer, et qui s'est accusé de chercher à semer le trouble et la discorde, et de s'être mêlé à diverses communications. Des réponses obtenues il ressort un enseignement intéressant sur le mode d'action des Esprits les uns sur les autres.

3° M. R. propose l'évocation d'un de ses amis disparu depuis 1848, et dont on n'a pas de nouvelles.

Vu l'heure avancée, cette évocation est remise à une prochaine séance.

La Société décide qu'elle ne se réunira pas le vendredi-saint, 6 avril. A partir du 20 avril, les séances auront lieu dans le nouveau local de la Société, rue Sainte-Anne n° 59, passage Sainte-Anne.

Vendredi, 13 avril. (Séance particulière.)

Affaires administratives. Nomination de quatre nouveaux membres comme associés-libres.

La Société confirme le titre de membre honoraire à cinq des membres précédemment nommés.

Communications diverses. Madame Desl..., membre de la Société, ayant été faire un voyage à Dieppe, s'est rendue aux Grandes-Ventes où elle a eu de la bouche même du sieur Goubert, boulanger, la confirmation de tous les faits qui ont été relatés dans le numéro du mois de mars, et avec des détails encore plus circonstanciés. Elle a pu constater, par l'examen des localités, que, pour certains faits surtout, la supercherie était impossible. Il paraît résulter des renseignements obtenus que ces phénomènes ont eu pour cause la présence du jeune garçon que le boulanger avait depuis quelque temps à son service, et à qui des choses semblables sont arrivées dans d'autres maisons. Ces phénomènes étant indépendants de sa volonté, on peut le ranger dans la catégorie des *médiums naturels* ou *involontaires*, à effets physiques. Depuis lors il a quitté la maison du sieur Goubert, et rien ne s'est renouvelé.

Études. 1° Dictées spontanées obtenues par trois médiums.

2° Évocation du docteur Vogel, voyageur dans l'intérieur de l'Afrique, où il est mort assassiné. Cette évocation ne donne pas les résultats qu'on en avait espérés. L'Esprit déclare être souffrant et réclame des prières pour l'aider à sortir du trouble où il est encore ; plus tard, dit-il, il pourra être plus explicite.

M. Allan Kardec propose, comme sujet d'étude, l'examen approfondi et détaillé de certaines dictées spontanées ou autres, que l'on pourrait analyser et commenter comme on le fait dans les critiques littéraires. Ce genre d'étude aurait le double avantage d'exercer dans l'appréciation de la valeur des communications Spirites, et en second lieu, et par suite même de cette appréciation, de décourager les Esprits trompeurs, qui, voyant toutes leurs paroles épiloguées, contrôlées par la raison, et finalement rejetées dès qu'elles portent un cachet suspect, finiraient par comprendre qu'ils perdent leur temps. Quant aux Esprits sérieux, on pourrait les appeler pour leur demander des explications et des développements sur les points de leurs communications qui auraient besoin d'être élucidés.

La Société approuve cette proposition.

Vendredi 20 avril 1860. (Séance particulière.)

Correspondance. 1° Lettre de M. J... de Saint-Étienne, membre titulaire. Cette lettre contient des appréciations fort justes sur le Spiritisme, et prouve que l'auteur le comprend sous son véritable point de vue.

2° Lettre de M. L..., ouvrier de Troyes, contenant des réflexions sur l'influence moralisatrice de la doctrine Spirite sur les classes laborieuses. Il invite les adeptes sérieux à s'occuper de la propager dans leurs rangs, dans l'intérêt de l'ordre, et en vue de ranimer chez elles les sentiments re-

ligieux qui s'éteignent, et font place au scepticisme qui est la plaie de notre siècle, et la négation de toute responsabilité morale.

Ces deux messieurs ont déjà déclaré dans d'autres lettres n'avoir jamais rien vu en fait de Spiritisme pratique, mais n'en être pas moins fermement convaincus par la seule portée philosophique de la science. Le Président fait remarquer à ce sujet qu'il a journellement des exemples semblables, non de la part de gens qui croient aveuglément, mais au contraire de la part de ceux qui réfléchissent et se donnent la peine de comprendre. Pour eux, la partie philosophique est le principal, parce qu'elle explique ce qu'aucune autre philosophie n'a résolue ; le fait des manifestations est l'accessoire.

3° Lettre de M. Dumas, de Sétif (Algérie), membre de la Société, qui transmet de nouveaux détails intéressants sur les résultats dont il a été témoin ; il cite notamment un jeune médium qui présente un phénomène singulier, c'est qu'il entre spontanément et sans être magnétisé dans une sorte de somnambulisme, chaque fois qu'on veut faire une évocation par son intermédiaire, et dans cet état il écrit ou dit verbalement les réponses aux questions proposées.

Communications diverses. 1° Madame R... (du Jura), membre correspondant de la Société, transmet un fait curieux qui lui est personnel ; il s'agit d'une vieille montre à laquelle se rattachent des souvenirs de famille, et qui paraît être soumise à une influence singulière et intelligente dans certaines circonstances données.

2° Lecture d'une communication obtenue dans une autre réunion Spirite et signée Jeanne d'Arc. Elle contient d'excellents conseils donnés aux médiums sur les causes qui peuvent annihiler ou pervertir leurs facultés médianimiques (publiée ci-après).

3° M. Col... commence la lecture d'une évocation de saint Luc, évangéliste, qu'il a faite en son particulier.

Le Président s'apercevant que, dans cette évocation, sont traitées diverses questions de dogmes religieux, en interrompt la lecture en vertu du règlement qui interdit de s'occuper de ces sortes de matières.

M. Col... fait observer que cette communication n'ayant rien qui ne soit orthodoxe, il n'avait pas pensé qu'il y eût inconvénient à en donner lecture.

Le Président objecte que des réponses supposent toujours des questions ; or que ces réponses soient orthodoxes ou non, elles n'en donneraient pas moins lieu de supposer que la Société s'occupe de choses qui lui sont interdites. Une autre considération vient corroborer ces motifs, c'est que parmi les membres, il y en a qui appartiennent à différents cultes ; ce qui serait orthodoxe pour les uns, pourrait ne pas l'être pour les autres, et

c'est une raison de plus pour s'abstenir. Du reste, le règlement prescrit l'examen préalable de toute communication obtenue en dehors de la Société ; cette mesure doit être rigoureusement observée.

Études. Évocation de M. B..., ami de M. Royer, disparu de chez lui depuis le 25 juin 1848. Il donne quelques renseignements sur sa mort arrivée par accident lors des troubles de cette époque. M. Royer reconnaît son identité à son langage, et à quelques particularités intimes.

(Vendredi, 27 avril 1860. (Séance générale.)

Communications diverses. 1° Lettre de M. le docteur Morhéry, contenant de nouvelles études sur les guérisons qu'il obtient avec le concours de mademoiselle Godu, et à l'aide de ce qu'on peut appeler *la médecine intuitive*. (Publiée ci-après.)

2° A propos de la médecine intuitive, M. C..., un des auditeurs présents à la séance, d'après l'invitation du président, donne des renseignements du plus haut intérêt sur le pouvoir guérisseur dont jouissent certaines castes de nègres. M. C..., natif de l'Indoustan, et d'origine indienne, a été témoin oculaire de nombreux faits de ce genre, mais dont, à cette époque, il ne se rendait pas compte ; aujourd'hui il en trouve la clef dans le Spiritisme et dans le magnétisme. Les nègres guérisseurs font bien usage de certaines plantes, mais souvent aussi ils se contentent de palper et de frictionner le malade, et agissent d'après les indications de voix occultes qui leur parlent.

3° Fait curieux d'intuition circonscanciée d'une existence antérieure. La personne en question, qui consigne le fait dans une lettre à un de ses amis et dont il est donné lecture, dit que depuis son enfance elle a un souvenir précis d'avoir péri pendant les massacres de la Saint-Barthélemy, et se rappelle même les détails de sa mort, les localités, etc. Les circonstances ne permettent pas de voir dans cette pensée le résultat d'une imagination frappée, car ce souvenir remonte à une époque à laquelle il n'était nullement question des Esprits ni de réincarnation.

4° M. Georges G..., de Marseille, transmet le fait suivant : Un jeune homme mourut il y a huit mois, et sa famille, dans laquelle se trouvent trois sœurs médiums, l'évoque presque journellement, en se servant d'une corbeille. Chaque fois que l'Esprit est appelé, un petit chien qu'il avait beaucoup aimé saute sur la table, et vient flairer la corbeille en poussant des gémissements. La première fois que cela arriva, la corbeille écrivit spontanément : Mon brave petit chien qui me reconnaît.

Je puis, dit M. G..., vous assurer de la réalité de ce fait ; je ne l'ai pas vu,

mais les personnes de qui je le tiens, et qui en ont souvent été témoins, sont trop bons Spiritistes et trop sérieuses pour que je puisse mettre en doute leur sincérité. Je me demande, d'après cela, si le périsprit, même non tangible, a un arôme quelconque, ou bien si certains animaux sont doués d'une sorte de médiumnité.

Une étude spéciale sera faite ultérieurement sur cet intéressant sujet, sur lequel d'autres faits non moins curieux semblent devoir jeter quelque lumière.

5° Constatation d'un mauvais Esprit amené dans une réunion particulière par un visiteur, d'où l'on peut déduire l'influence que peut exercer la présence de certaines personnes dans des circonstances données.

6° Lecture d'une évocation faite en particulier par M. Allan Kardec d'une des principales convulsionnaires de Saint-Médard, morte en 1830, et en présence de sa fille même, qui a pu constater l'identité de l'Esprit évoqué. Cette évocation présente, sous divers rapports, un haut degré d'enseignement, et emprunte un intérêt particulier des circonstances dans lesquelles elle a été faite. (Publiée ci-après.)

Études. 1° Dictée spontanée obtenue par l'intermédiaire de madame P...

2° Évocation de Stevens, compagnon de Georges Brown.

Histoire de l'Esprit familier du seigneur de Corasse.

Nous devons à l'obligeance d'un de nos abonnés l'intéressante notice suivante, tirée des chroniques de Froissard, et qui prouve que les Esprits ne sont pas une découverte moderne. Nous demandons à nos lecteurs la permission de la rapporter dans le style du temps (XIV^e siècle) ; elle ne pourrait que perdre de sa naïveté si elle était traduite en langage moderne.

La bataille de Juberoth est célèbre dans les anciennes chroniques. Elle se donna durant la guerre que Jean, roi de Castille, et Denis, roi de Portugal, se firent pour soutenir leurs prétentions respectives sur ce dernier royaume. Les Castellans et les Béarnais y furent taillés en pièces. Le fait que Froissard rapporte à cette occasion est des plus singuliers. On lit au XVI^e chapitre du livre III de sa chronique que, le lendemain du combat, le comte de Foix fut informé quelle en avait été l'issue, ce que la distance des

lieux rendait inconcevable à cette époque. C'est un écuyer du comte de Foix qui raconte à Froissard le fait dont il s'agit :

« Le dimanche tout le jour, et le jour du lundy et du mardy ensuivant, le comte de Foix estant à Ortais en son chastel, faisoit si simple et si matte chère, qu'on ne pouvoit tirer parolle de luy : et ne voulut oncques ces trois jours issir de sa chambre, ne parler à chevalier, n'escuyer (tant prochain lui fust) s'il ne le mandoit : et encore advint-il qu'il demanda tels à qui il ne parla oncques mot tous les trois jours. Quand ce vint le mardy au soir, il appela son frère Arnaut-Guillaume, et lui dict tout bas : Nos gens ont eu affaire dont je suis courroucé, car il leur est pris du voyage, ainsi que je leur dy au département (au départ). Arnaut-Guillaume qui est un très sage homme et avisé chevalier, et qui cognoissoit la manière et condition de soit frère se teut (se tut), et le comte qui désiroit à éclaircir son courage, car trop longuement avoit porté son ennuy, reprit encore sa parolle, et parla plus haut qu'il n'avoit fait la première fois, et dit : Par Dieu, messire Arnaut, il est ainsi que je vous dy, et bientost nous en orrons nouvelles ; mais oncques le pays de Bearn ne perdit tant, depuis cent ans en un jour, comme il a perdu cette fois en Portugal. Plusieurs chevaliers et escuyers qui estoient là présents, et qui ouïrent et entendirent le comte n'osèrent parler : Et dedans, dix jours après, on seut la vérité, par ceux qui à la besongne avoyent esté, et qui racomptèrent premièrement et en suyvant à tous ceux qui ouïr le vouloyent, toutes les choses, en la forme et manière comme elles estoient avenues à Juberoth. Là renouvela le deuil du comte et de ceux du païs, lesquels y avoient perdu leurs frères, leurs parens, leurs enfans et leurs amis.

« Sainte Marie, dy-je à l'escuyer qui me comptoit son compte, et comment le peut le comte de Foix sitost sçavoir ne présumer comme du jour au lendemain ? - Par ma foy, dit-il, il le sent bien, comme il apparut. - Donc il est devin, dy-je ; ou il a messagers qui chevauchent avec le vent, ou il faut qu'il ait aucun art. - L'escuyer commença à rire, et dit, voirement faut-il qu'il le sache par aucune voye de nigromance. Point ne savons, au vray dire, en ce païs, comment il en use, fors par imagination (par supposition). Lors, dy-je à l'escuyer, l'imagination que vous pensez, veuillez la moy dire et déclarer, et je vous en saurai bon gré ; et si c'est chose à céler, je la céleray hien, ne jamais tant que je soye en ce monde je n'en ouvriray ma bouche. - Je vous en prie, dit l'escuyer, car je ne voudroye pas qu'on seust que je l'eusse dit. Adonc me tira en un anglet de la chape du chastel d'Ortais, et puis commença à faire son compte et dit :

« Il y a bien environ vingt ans qu'il régnoit en ce païs un baron qui s'appelloit en son nom Raymon, seigneur de Corasse. Corasse que vous

l'entendez, est une ville à sept lieues de ceste ville d'Ortais. Le seigneur de Corasse, pour le temps que je vous parle, avoit un plaïd en Avignon, devant le Pape, pour les dismes de l'Eglise, en sa ville, à l'encontre d'un clerc de Catalongne, lequel clerc estoit un clergé fondé très grandement, et clamoit avoir grand droit en ces dismes de Corasse qui bien valoyent de revenu cent florins par an, et le droit qu'il y avoit, il monstra et prouva ; car, par sentence définitive, le Pape Urbain cinquième, en consistoire général, condamna le chevalier et jugea pour le clerc. De la dernière sentence du Pape leva lettre, et chevaucha tant par ses journées qu'il arriva en Bearn, et monstra ses bulles et ses lettres, et se fit mettre en possession de ce dismage. Le sieur de Corasse vint au devant et dit au clerc : Maistre Pierre, ou maistre Martin, ainsi qu'il avoit nom, pensez-vous que par vos lettres je doye perdre mon héritage ? Je ne vous say pas tant hardy, que vous en prenez, ne que vous en levez jà chose qui soit mienne, car se vous le faictes, vous y mettez la vie. Mais allez ailleurs impétrer bénéfices, car de mon héritage n'aurez-vous néant : et une fois pour toutes, je vous le défend. Le clerc se douta (se méfia) du chevalier, car il estoit cruel, et n'osa persévérer. Si s'avisa qu'il s'en retourneroit en Avignon, comme il fit. Mais quand il deut partir, il vint en la présence du chevalier et seigneur de Corasse, et lui dict : Par votre force, et non droict, vous m'ostez les droicts de mon Eglise dont en conscience vous vous méfaites très grandement. Je ne suis pas si fort en ce país comme vous l'estes, mais sachez qu'au plus tost que je pourray, je vous enverray tel champion que vous douterez (craindraz) plus que moy. Le sire de Corasse qui ne fit compte de ses menaces, lui dit : Va à Dieu, va, fay ce que tu pourras ; je ne doute (crains pas) plus mort que vif ; jà pour tes parolles je ne perdray pas mon héritage.

« Ainsi se partit le clerc et s'en retourna, je ne sais quelle part, en Catalongne ou en Avignon, et ne meit pas en oubly ce qu'il avoit dit au départir du seigneur de Corasse, car quand le chevalier y pensoit le moins, environ trois mois après, en son chastel, là où il dormoict en son lict, de lez sa femme, vindre messagers invisibles qui commencèrent à tempester tout ce qu'ils trouvèrent parmy ce chastel, et sembloit qu'ils deussent tout abattre, et frappoyent des coups si grands, à l'huis de la chambre du seigneur que la dame qui y gisoit, estoit toute effrayée. Le chevalier oyoit (entendait) bien tout ce, mais il ne vouloit sonner mot, car il ne vouloit pas monstrier courage d'homme esbahy : et aussi il estoit hardy assez pour attendre toutes aventures. Ces tempestes et effrais faicts en plusieurs lieux parmy le chastel, durèrent une longue pièce et puis se cessèrent. Quand ce vint au lendemain, toutes les megnées (les gens) de l'hostel s'assemblèrent et vindrent

au Seigneur, à l'heure qu'il fut levé, et lui demandèrent : Monseigneur, n'avez-vous point ouy ce que nous avons à nuict ouy ? Le sire de Corasse se saignit et dit que non. Quelle chose avez-vous ouye ? Adonc luy recordèrent comment on avait tempesté aval son chastel, et retourné et cassé toute la vaisselle de la cuisine. Il commença à rire, et dire qu'ils avoyent songé, et que ce n'avoit esté que vent. Au nom de Dieu, dit la dame, l'ay bien ouy.

« Quand ce vinct l'autre nuict après en suivant, encore revindrent ces tempestes, et menèrent plus grande noise que devant, et frapoyent les coups si grands aux huis et aux fenestres de la chambre du chevalier qu'il sembloit que tout deust rompre. Le chevalier saillit sus emmy (sur) son lict, et ne se peust ny ne voulut obtenir qu'il ne demandast : qui est-ce qui heurte ainsi à ma chambre à ceste heure ? tantost lui fust répondu, ce suis-je. Le chevalier lui dit : qui c'y t'envoye ? Il m'y envoye clerc de Catalongne à qui tu fais grand tort, car tu lui touls (enlèves) les droits de son bénéfice. Si ne te laisseray en paix tant que tu luy auras fait bon compte, et qu'il soit content.

Dit le chevalier : comment t'appelle-t-on qui est si bon messenger ? - On m'appelle Orthon. - Orthon, dit le chevalier, le service d'un clerc ne te vaut rien ; il te donnera et fera trop de peine. Si tu veux me croire, je te prie, laisse l'en paix et me sers, et je te saurai moult bon gré. - Orthon fut tantost conseillé de répondre, car il s'amoura du chevalier et dit : Le voulez-vous ? - Ouy, dit le chevalier, mais que tu ne faces mal à personne de céans. Nenny, dit Orthon, je n'ay puissance nulle de faire autre mal que de toy réveiller, et détourner de dormir toy ou autruy. - Fay ce que je te dy, dit le chevalier, nous serons bien d'accord, et laisse ce clerc méchant, car il n'y a rien de bien en luy, fors (excepté) que peine pour toy, et si (ainsi) me sers. - Et puisque tu le veux, dit Orthon, je le veuille.

« La s'en amoura tellement celuy Orthon du Seigneur de Corasse qui le venoit veoir bien souvent de nuict ; et quand il le trouvoit dormant, il lui hochoit son oreiller, où il frapoyait grands coups à l'huis et aux fenêtres de la chambre, et le chevalier quand il estoit éveillé lui disoit : Orthon, laisse-moy dormir. Non feray, disoit Orthon, si et auray dit des nouvelles. Là avait la femme du chevalier si grant paour, que tous les cheveux lui hérissoient, et se mussoit en sa couverture. Là, luy demandoit le chevalier, et quelles nouvelles m'apportes-tu ? - Disoit Orthon : je viens d'Angleterre, ou de Hongrie ou d'un autre lieu ; je m'en party hier et telles choses y sont avenues. Si (ainsi) savoit le sire de Corasse, par Orthon, tout ce qui avenoit par le monde ; et maintint bien celle crieur cinq ans, et ne s'en pouvoit taire, et s'en découvrit au comte de Foix, voire par une manière

que je vous diray. Le premier an le sire de Corasse vint devers le comte de Foix à Ortais et lui disoit : Monseigneur, telle chose est avenue en Angleterre, ou en Allemagne, ou en autre país, et le comte de Foix, qui, depuis trouvoit tout ce véritable, avoit grand'merveille dont telles choses lui venoyent à savoir ; et tant le pressa une fois, que le sire de Corasse lui dic comment et par qui telles nouvelles lui venoyent.

« Quand le comte de Foix en seut la vérité, il en eust grand'joie et lui dit : Sire de Corasse, tenez l'en amour (ayez-le pour agréable), je voudroye bien avoir un tel messenger. Il ne vous en couste rien, et si (par ce moyen) vous savez véritablement tout ce qui avient par le monde. Le chevalier respondit, Monseigneur si feray-je. - Ainsi estoit le seigneur de Corasse servy d'Orthon par longtemps. Je ne say pas si celuy Orthon avoit plus d'un maistre, mais toutes les semaines deux ou trois fois, il venoit visiter le sire de Corasse, et lui disoit les nouvelles qui luy estoient avenues ès país où il avoit conversé, et le sire de Corasse en escrivoit au comte de Foix, lequel en avoit grand'joie.

« Une fois estoit le sire de Corasse avecques le comte de Foix et jaugloyent entre eux ensemble de cecy, en manière que le comte de Foix lui demanda : Sire de Corasse avez-vous point veu encore vostre messenger ? - Par ma foy nenny, ne point ne l'en presse. - C'est merveille, dit le comte, et s'il me fust aussi bien appareillé comme à vous, je luy eusse prié qu'il se fust démontré à moy, et vous prie que vous en mettez en peine, si me saurez dire de quelle forme il est, et de quelle façon. Vous m'avez dit qu'il parle aussi bien le gascon comme moy ou vous. - Par ma foy, dit le sire de Corasse, c'est vérité ; il parle aussi bien et aussi bel comme vous et moy, et par ma foy je me mettrai en peine de le veoir, puisque vous me le conseillez. Avint que le sire de Corasse (comme les autres nuicts avoit été) estoit en son lict, de costé sa femme laquelle estoit jà accoustumée d'ouïr Orthon, et n'en avoit jà plus de paour. Lors vint Orthon, et tire l'oreiller du sire de Corasse qui fort dormoit. Le sire de Corasse s'éveilla et demanda qui est là ? - Respondit Orthon : ce suis-je. - Il lui demanda : et d'où viens-tu ? - Je viens de Prague en Boheme. - Combien, dit-il, y a-t-il bien ? - Soixante journées, dit Orthon. - Et tu en es si tost revenu ? - Mais Dieu ouy ; je vais aussi tost que le vent, ou plus tost. - Et es-tu à elles (ailes) ? - Nenny, dit-il. - Comment donc peu tu voler si tost ? - Respondit Orthon : vous n'avez que faire de le savoir. - Je te verroyes trop plus vonlontiers pour savoir de quelle forme tu es et de quelle façon. - Respondit Orthon : suffise vous quand vous m'oyez, et que je vous rapporte certaines nouvelles. - Par Dieu, dit le sire de Corasse, je t'aimeraye mieux si je t'avoye veu. - Respondit Orthon : puis-

que vous avez désir de me veoir, la première chose que vous verrez et rencontrerez demain au matin, quand vous saurez de vostre lict, ce seray-je. - Il suffit, dit le Seigneur de Corasse. Or va ; je te donne congé pour ceste nuict. Quand ce vint au lendemain, le Sire de Corasse se leva. La dame avoit telle paour qu'elle fit la malade, et dit que point ne se lèveroit pour le jour, et le sire vouloit qu'elle se levast. Sire, dit-elle, je verroye Orthon ; et je ne le vueil point voir, si Dieu plaist ne rencontrer. Lors, dit le sire de Corasse, je le vueil bien voir. Il seut tout bellement de son lict, mais il ne veit rien chose par quoy il peust dire veez-ci (j'ai vu ici) Orthon. Le jour passa et la nuict vint. Quand le sire de Corasse fut en son lict couché Orthon vint et commença à parler comme il avoit accoustumé ; va, dit le sire de Corasse à Orthon, tu nes qu'un menteur ; tu te devoys si bien monstrier à moy et tu n'en n'as rien faict. - Si ay. - Non as. - Et ne veistes-vous pas, dit Orthon, quand vous saillistes de vostre lict aucune chose ? Et le sire de Corasse pensa un petit, et puis s'avisa. Ouy, dit-il, en seaut sur mon lict, et pensant à toy, je vey deux festus sur le pavement (fétus de paille sur le plancher) qui tournoyoyent ensemble. - Cetoy-je, dit Orthon, en cette forme je m'estoye mis. - Dit le sire de Corasse : il ne me suffit pas ; je te prie que tu te mettes en une autre forme telle que je te puisse veoir et cognoistre. - Orthon respondit : vous ferez tant que vous me perdrez, et que je m'en irai de vous, car vous me requerez trop avant. - Dit le sire de Corasse : tu ne t'en iras pas d'avecques moy ; si je t'avoie une fois veu, je ne te voudroye plus veoir (je ne demanderais plus à te voir).

Or dit Orthon, vous me verrez demain, et prenez vous garde de la première chose que vous verrez quand vous serez issu hors de vostre chambre. Quand ce vint le lendemain à heure de tierce, le sire de Corasse fut levé et appresté, et issit hors de sa chambre, et vint à une place qui regarde emmy (sur) la court de chastel ; il jetta les yeux, et la première chose qu'il veit, ce fut une truie, la plus grande qu'oncque il avoit veue ; mais celle estoit tant maigre que par semblant on n'y veoit que les os et la pel, et avoit les oreilles grandes, longues et pendantes, et toutes tachées ; el avoit un musel long et agu et affani. Le sire de Corasse s'émerveilla trop de cette truie. Si ne la veit point volontiers, et commanda a ses gens : or tost, mettez les chiens dehors ; je vueil que cette truie soit morte et dévorée. Les varlets saillirent sus et déffermèrent le lieu où les chiens estoient, et leur firent assaillir la truie, laquelle jeta un grand cry et regarda coutremont sur le seigneur de Corasse, qui s'appuyoit devant sa chambre à un estage, et oncques puis on ne la vit, car elle s'évanouit ; oncques on ne seut ce quelle devinst. Le sire de Corasse rentra en sa chambre tout pensif et luy souvint d'Orthon. Je crois que j'ai veu Orthon

mon messenger ; je me repens de ce que j'ai fait huer mes chiens sur luy. Avantage sera (ce sera un hazard) si je le voy jamais, car il m'a dit plusieurs fois, qu'aussitost que je le connoyceroye, que je le perdroye. - Il dit vérité : oncques depuis ne revint en l'hostel de Corasse et le chevalier mourait dedans l'an en suivant.

« Il est vérité dy je à l'Escuyer, le comte de Foix est-il servy d'un tel messenger ? En bonne vérité, c'est l'imagination (l'opinion) de plusieurs hommes en Béarn, qu'ouy ; car on ne fait rien au païs n'ailleurs, quand il veut, et il y met parfaitement sa cure (ses soins), que tantost il ne le sache, et quand on s'en donne le moins de garde. Ainsi fut-il des bons chevaliers et Escuyers de ce païs qui estoyent demourés en Portugal. La grâce et la renommée qu'il y a de ce, luy fait grand profit, car on ne perdrait point céans la valeur d'une cuiller d'or ou d'argent, ne rien qu'il ne seut tantost. »

Correspondance.

Lettre de M. le docteur Morhéry sur divers cas de guérison obtenus par la médication de mademoiselle Désiré Godu.

Plessis-Doudet, près Loudéac, Côtes-du-Nord,

25 avril 1860.

Monsieur Allan Kardec,

Je viens aujourd'hui m'acquitter de la promesse que je vous ai faite de vous signaler les cas de guérison que j'ai obtenus avec le concours de mademoiselle Godu. Ainsi que vous devez le penser, je ne peux vous les énumérer tous, ce serait trop long. Je me borne à faire un choix, non pas en raison de la gravité, mais en raison de la variété des maladies. Je n'ai point voulu répéter deux fois les même cas, ni mentionner des guérisons de peu d'importance.

Vous le voyez, Monsieur, mademoiselle Godu n'a pas perdu son temps depuis qu'elle est au Plessis-Boudet ; nous avons déjà visité plus de deux cents malades, et nous avons eu la satisfaction de guérir presque tous ceux qui ont eu la patience de suivre nos prescriptions. Je ne vous parle pas de nos cancéreux, ils sont en bonne voie ; mais j'attendrai des résultats positifs avant de me prononcer. Nous avons encore un grand nombre de malades en traitement, et nous choisissons de préférence ceux qui sont réputés incurables. Avant peu j'espère donc avoir de nouveaux cas de

guérison à vous signaler ; c'est surtout sur les affections rhumatismales, les paralysies, les sciatiques, les ulcères, les déviations osseuses, les plaies de toute nature que le système de traitement me paraît le mieux réussir.

Je puis vous assurer, Monsieur, que j'ai appris bien des choses utiles que j'ignorais avant mes rapports avec cette demoiselle ; chaque jour elle m'apprend quelque chose de nouveau, tant pour le traitement que pour le diagnostic. Quant au pronostic, j'ignore comment elle peut le fixer ; cependant elle ne s'y trompe pas. Avec la science ordinaire on ne peut s'expliquer une telle pénétration ; mais vous, Monsieur, vous la comprendrez facilement.

Je termine en déclarant que je certifie véritables et sincères toutes les observations ci-après et signées de mon nom.

Agréez, etc.

MORHÉRY, *docteur-médecin.* »

1° *Observation*, n° 5 (23 février 1860). François Langle, laboureur-journalier. Diagnostic : fièvre tierce depuis six mois. Cette fièvre avait résisté au sulfate de quinine administré par moi et à diverses reprises au malade, a été guérie en cinq jours de traitement avec de simples infusions de plantes diverses, et le malade se porte mieux que jamais. Je pourrais citer dix guérisons semblables.

2° *Observation*, n° 9 (24 février 1860). Madame R..., âgée de 32 ans, de Loudéac. Diagnostic : inflammation et engorgement chronique des amygdales ; céphalalgie violente ; douleurs à la colonne vertébrale ; abattement général ; appétit nul. Le mal a débuté par des frissons et une surdité ; il dure depuis deux ans. - Pronostic : cas grave et difficile à guérir, le mal ayant résisté aux traitements les mieux dirigés. Aujourd'hui la malade est guérie ; elle ne continue le traitement que pour éviter une rechute.

3° *Observation*, n° 13 (25 février 1860). Pierre Gaubichais, du village de Ventou-Lamotte, âgé de 23 ans. Diagnostic : inflammation sous-aponévrotique au dos et à la paume de la main. - Pronostic : cas grave, mais non incurable. La guérison a été obtenue en moins de quinze jours. Nous avons quatre ou cinq cas semblables.

4° *Observation*, n° 18 (26 février 1860). François R..., de Loudéac, âgé de 27 ans. Diagnostic : tumeur blanche cicatrisée au genou gauche ; abcès fistuleux à la partie postérieure de la cuisse au-dessus de l'articulation. Le mal existe depuis 10 ans. - Prosnotic : cas très grave et incurable. Le mal a résisté aux traitements les mieux suivis pendant 6 ans. Ce malade a été pansé avec les onguents préparés par mademoiselle Godu et

a pris des infusions de plantes diverses. Aujourd'hui on peut le considérer comme guéri.

5° *Observation*, n° 23 (25 février 1860). Jeanne Gloux, ouvrière au Tierné-Loudéac. Dagnostic : panaris très intense depuis 10 jours. La malade a été guérie radicalement en quinze jours par les seuls onguents de mademoiselle Godu. Dès le deuxième pansement les douleurs avaient disparu. Nous avons trois guérisons semblables.

6° *Observation*, n° 12 (25 février 1860). Vincent Gourdel, tisserand à Lamotte, âgé de 32 ans. Diag. : ophtalmie aiguë par suite d'un érysipèle intense. Injection inflammatoire de la conjonctive, et large taie se manifestant sur la cornée transparente de l'œil gauche ; état général inflammatoire. - Pronostic : affection grave et très intense. Il est à craindre que l'œil ne soit perdu sous dix jours. - Traitement : application d'onguents sur l'œil malade. Aujourd'hui l'ophtalmie est guérie ; la taie a disparu, mais on continue le traitement pour combattre l'érysipèle, qui semble de nature périodique, et peut-être dartreuse.

7° *Observation*, n° 31 (27 février 1860). Marie-Louise Rivière, journalière à Lamotte, âgée de 24 ans. Diag. : rhumatisme ancien à la main droite avec débilité complète et paralysie des phalanges ; impossibilité de travailler. Cause inconnue. - Pronostic : guérison très difficile, sinon impossible. Guérie en 20 jours de traitement.

8° *Observation*, n° 34 (28 février 1860). Jean-Marie Le Berre, âgé de 19 ans, indigent à Lamotte. Diag. : céphalalgie violente, insomnie, hémorragies fréquentes par les fosses nasales ; déviation en dedans du genou droit, et en dehors de la même jambe. Le malade est véritablement estropié. - Pronostic : incurable. - Traitement : topique extractif et onguents de Mlle Godu. Aujourd'hui le membre est redressé, et la guérison à peu près complète ; cependant on continue le traitement pour plus de précaution.

9° *Observation*, n° 50 (28 février 1860), Marie Nogret, âgée de 23 ans, de Lamotte. Diag. : inflammation de la plèvre et du diaphragme, gonflement et inflammation des amygdales et de la luette, palpitations, étourdissements, suffocations. - Pronostic : bien que le sujet soit fort, son état est très grave ; elle ne peut faire deux pas debout. - Traitement : infusions de plantes diverses. Mieux dès le lendemain, et guérison radicale en huit jours.

10° *Observation*, n° 109 (12 mars 1860). Pierre Le Boudu, commune de Saint-Hervé. Diag. : surdité depuis dix-huit ans, à la suite d'une fièvre typhoïde. - Pronostic : incurable et rebelle à tout traitement. - Traitement : injections et usage d'infusions de plantes diverses préparées par

Mlle Godu. Aujourd'hui le malade entend le mouvement de sa pendule ; le bruit le gêne et l'étourdit, à cause de la sensibilité de l'ouïe.

11° *Observation*, n° 132 (18 mars 1860). Marie Le Maux, âgée de 10 ans, demeurant à Grâces. Diag. : rhumatisme avec roideur aux articulations, particulièrement aux deux genoux ; l'enfant ne peut marcher qu'avec des béquilles. - Pronostic : cas très grave, sinon incurable. - Traitement : topique extractif et pansement avec l'onguent de Mlle Godu. Guérison en moins de 20 jours. L'enfant marche aujourd'hui sans béquilles ni bâton.

12° *Observation*, n° 80 (19 mars 1860). Hélène Lucas, âgée de 9 ans, indigente à Lamotte. Diag. : sortie et gonflements permanents de la langue, qui s'avance de 5 à 6 centimètres au delà des lèvres et paraît étranglée ; la langue est rugueuse, les dents inférieures sont rongées par la langue ; pour manger l'enfant est obligée d'écarter la langue d'un côté avec une main, et d'enfoncer les aliments dans la bouche avec l'autre. Cet état remonte à l'âge de 2 mois et demi. - Pronostic : cas très grave et jugé incurable. Aujourd'hui la langue est rentrée, et la malade presque entièrement guérie.

MORHÉRY.

On remarquera sans peine que les notices ci-dessus ne sont point de ces certificats banals sollicités par la cupidité, et dans lesquels la complaisance le dispute très souvent à l'ignorance. Ce sont les observations d'un homme de l'art, qui, mettant de côté tout amour-propre, convient franchement de son insuffisance en présence des ressources infinies de la nature qui ne lui a pas dit son dernier mot sur les bancs de l'école. Il reconnaît que cette jeune fille, sans instruction spéciale, lui en a plus appris que certains livres des hommes, parce qu'elle lit dans le livre même de la nature ; en homme de sens, il préfère sauver un malade par des moyens en apparence irréguliers, plutôt que de le laisser mourir selon les règles, et il ne s'en croit pas humilié.

Nous nous proposons, dans un prochain article, de faire une étude sérieuse, au point de vue théorique, sur cette faculté intuitive plus fréquente qu'on ne le croit, mais qui est plus ou moins développée, et où la science pourra puiser de précieuses lumières quand les hommes ne se croiront pas plus savants que le Maître de l'Univers. Nous tenons d'un homme fort éclairé, natif de l'Hindoustan et d'origine indienne, de précieux renseignements sur les pratiques de la médecine intuitive par les indigènes, et qui viennent ajouter à la théorie le témoignage de faits authentiques bien observés.

Entretiens familiers d'outre-tombe.

Jardin.

(Société de Paris, 25 novembre 1859.)

- On lit dans le *Journal de la Nièvre* : Un funeste accident est arrivé samedi dernier à la gare du chemin de fer. Un homme âgé de soixante-deux ans, le sieur Jardin, était atteint en sortant de la cour de l'embarcadère, par les brancards d'un tilbury, et, quelques heures après, il rendait le dernier soupir.

La mort de cet homme a fait révéler une histoire des plus extraordinaires, et à laquelle nous ne voudrions pas ajouter foi si des témoins véridiques ne nous en avaient certifié l'authenticité. La voici telle qu'on nous l'a racontée :

Jardin, avant d'être employé à l'entrepôt des tabacs de Nevers, habitait dans le Cher le bourg de Saint-Germain-des-Bois, où il exerçait la profession de tailleur. Sa femme avait succombé depuis cinq ans dans ce village aux atteintes d'une fluxion de poitrine, lorsqu'il y a huit ans il quitta Saint-Germain pour venir habiter Nevers. Jardin, laborieux employé, était d'une grande piété, d'une dévotion qu'il poussait jusqu'à l'exaltation ; il se livrait avec ferveur aux pratiques de la religion ; il avait dans sa chambre un prie-Dieu sur lequel il aimait souvent à s'agenouiller. Vendredi soir, se trouvant seul avec sa fille, il lui annonça tout à coup qu'un secret pressentiment l'avertissait que sa fin était prochaine. - « Écoute, lui dit-il, mes dernières volontés : Quand je serai mort, tu remettras au sieur B... la clef de mon prie-Dieu pour qu'il en enlève ce qu'il y trouvera et le dépose dans mon cercueil. »

Etonnée de cette brusque recommandation, la fille Jardin, ne sachant trop si son père parlait sérieusement, lui demanda ce que pouvait contenir son prie-Dieu. Il refusa d'abord de lui répondre ; mais comme elle insistait, il lui fit cette étrange révélation que ce qui se trouvait dans le prie-Dieu : c'étaient les restes de sa mère ! Il lui apprit que, avant de quitter Saint-Germain-des-Bois, il s'était rendu pendant la nuit au cimetière. Tout le monde dormait au village ; se sentant bien seul, il s'était dirigé vers la tombe de sa femme, et, armé d'une pioche il avait creusé la terre jusqu'au moment où il atteignit la bière qui contenait les restes de celle qui avait été sa compagne. Ne voulant pas se séparer de cette précieuse dépouille, il avait recueilli les ossements et les avait déposés dans son prie-Dieu.

A cette étrange confidence, la fille Jardin, un peu effrayée, mais doutant

toujours que son père parlât sérieusement lui promit cependant de se conformer à ses dernières volontés, bien persuadée qu'il voulait s'amuser à ses dépens, et que le lendemain il lui donnerait le mot de cette fantastique énigme.

Le lendemain samedi, Jardin se rendit à son bureau comme de coutume. Vers une heure, il fut envoyé à la gare des marchandises pour y prendre livraison des sacs de tabac destinés à l'approvisionnement de l'entrepôt. A peine sortait-il de la gare, que les brancards d'un tilbury, qu'il n'avait pas aperçu au milieu de l'encombrement des voitures qui stationnaient dans l'embarcadère, vinrent l'atteindre en pleine poitrine. Ses pressentiments ne l'avaient donc pas trompé. Renversé par ce choc violent, il fut rapporté chez lui privé de sentiment.

Les secours qui lui furent prodigués lui firent recouvrer les sens. On le pria alors de se laisser enlever ses vêtements pour examiner ses blessures ; il s'y opposa vivement ; on insista, il s'y refusa encore. Mais, comme malgré sa résistance, on se disposait à ôter son habit, il s'affaissa tout à coup sur lui-même : il était mort.

Son corps fut déposé sur un lit, mais quelle ne fut pas la surprise des personnes présentes, lorsqu'après avoir dépouillé Jardin de ses vêtements, on vit sur son cœur un sac de peau, retenu par des liens attachés autour du corps ! Un coup de lancette donné par le médecin appelé pour constater le décès sépara le sac en deux parties : il s'en échappa une main desséchée !

La fille Jardin se souvenant alors de ce que son père lui avait dit la veille, fit prévenir les sieurs B... et J..., menuisiers. Le prie-Dieu fut ouvert ; on en retira un schako de garde national. Dans le fond de ce schako se trouvait une tête de mort, encore garnie de ses cheveux ; puis dans le fond du prie-Dieu on aperçut, rangés sur les rayons, les os d'un squelette : c'étaient les restes de la femme de Jardin.

Dimanche dernier, on conduisait dans sa dernière demeure la dépouille de Jardin. Pour se conformer à la volonté du sexagénaire, on avait mis dans son cercueil les restes de sa femme, et sur sa poitrine la main desséchée qui, si nous pouvons nous exprimer ainsi, avait pendant huit ans senti battre son cœur.

1. Évocation. - R. Je suis là.
2. Qui vous a prévenu que nous désirions vous parler ? - R. Je n'en sais rien ; j'ai été entraîné ici.
3. Où étiez-vous lorsque nous vous avons appelé ? - R. J'étais auprès d'un homme que j'aime, accompagné de ma femme.
4. Comment avez-vous eu le pressentiment de votre mort ? - R. J'en

avais été averti par celle que je regrettais tant ; Dieu l'avait accordé à sa prière.

5. Votre femme était donc toujours auprès de vous ? - R. Elle ne me quittait pas.

6. Est-ce que les restes mortels de votre femme, que vous conserviez, étaient la cause de sa présence continuelle ? - R. Pas le moins du monde, mais je le croyais.

7. Ainsi, vous n'auriez pas conservé ces restes, que l'Esprit de votre femme n'en eût pas moins été près de vous ? - R. Est-ce que la pensée n'est pas là, et n'est-elle pas plus puissante pour attirer l'Esprit que des restes sans importance pour lui ?

8. Avez-vous revu immédiatement votre femme au moment de votre mort ? - R. C'est elle qui est venue *m'éclairer* et me recevoir.

9. Avez-vous eu immédiatement conscience de vous-même ? - R. Au bout de peu de temps ; j'avais une foi intuitive en l'immortalité de l'âme.

10. Votre femme a dû avoir des existences antérieures à la dernière, comment se fait-il qu'elle les eût oubliées pour se consacrer entièrement à vous ? - R. Elle tenait à me guider dans ma vie matérielle sans renoncer pour cela à ses anciennes affections. Quand nous disons que nous ne quittons jamais un Esprit incarné, vous devez comprendre que nous voulons dire par là que nous sommes près de lui plus souvent qu'ailleurs ; la rapidité de notre déplacement nous le permet aussi facilement qu'à vous une conversation avec plusieurs interlocuteurs.

11. Vous rappelez-vous vos existences précédentes ? - R. Oui ; j'avais été dans ma dernière un pauvre habitant de la campagne, sans aucune instruction, mais précédemment j'avais été religieux, sincère, dévoué à l'étude.

12. L'affection extraordinaire que vous aviez pour votre femme n'aurait-elle pas eu pour cause d'anciennes relations dans d'autres existences ? - R. Non.

13. Êtes-vous heureux, comme Esprit ? - R. On ne peut plus, vous devez le penser.

14. Veuillez nous définir votre bonheur actuel et nous en dire la cause ? - R. Je ne devrais pas avoir besoin de vous le dire : j'aimais, et je regrettais un Esprit chéri ; j'aimais Dieu ; j'étais honnête homme ; j'ai retrouvé celle que je regrettais ; ce sont là des éléments de bonheur pour un Esprit.

15. Quelles sont vos occupations comme Esprit ? - R. Je vous ai dit qu'au moment de votre appel j'étais près d'un homme que j'aimais ; je cherchais à lui inspirer le désir du bien, comme le font toujours les Esprits que Dieu en juge dignes. Nous avons aussi d'autres occupations que nous ne pouvons encore vous révéler.

16. Nous vous remercions d'avoir bien voulu venir. - R. Je vous remercie aussi.

Une Convulsionnaire.

Les circonstances nous ayant mis en rapport avec la fille d'une des principales convulsionnaires de Saint-Médard, nous avons pu recueillir sur cette sorte de secte des renseignements particuliers. Ainsi il n'y a rien d'exagéré dans ce qu'on rapporte des tortures auxquelles ces fanatiques se soumettaient volontairement. On sait que l'une des épreuves, désignées sous le nom de *grands secours*, consistait à subir le crucifiement et toutes les souffrances de la Passion du Christ. La personne dont nous parlons, et qui n'est morte qu'en 1830, portait encore aux mains les trous faits par les clous qui avaient servi à la suspendre à la croix, et au côté les traces des coups de lance qu'elle avait reçus. Elle cachait avec soin ces stigmates du fanatisme, et avait toujours évité de s'en expliquer avec ses enfants. Elle est connue dans l'histoire des convulsionnaires sous un pseudonyme que nous tairons par le motif que nous indiquerons tout à l'heure. L'entretien suivant a eu lieu en présence de sa fille qui l'avait désiré ; nous en supprimons les particularités intimes qui ne pourraient intéresser des étrangers, et qui furent surtout pour celle-ci une preuve incontestable de son identité.

1. Évocation. - R. Je désire depuis longtemps m'entretenir avec vous.

2. Quel motif vous a fait désirer vous entretenir avec moi ? - R. Je sais apprécier vos travaux, quoi que vous puissiez penser de mes croyances.

3. Voyez-vous ici madame votre fille ? C'est elle surtout qui a désiré s'entretenir avec vous, et nous serons charmés d'en profiter pour notre instruction. - R. Oui ; une mère voit toujours ses enfants.

4. Etes-vous heureuse comme Esprit ? - R. Oui et non, car j'aurais pu mieux faire ; mais Dieu me tient compte de mon ignorance.

5. Vous souvenez-vous parfaitement de votre dernière existence ? - R. J'aurais bien des choses à vous dire, mais priez pour moi, afin que cela me soit permis.

6. Les tortures auxquelles vous vous êtes soumise vous ont-elles élevée et rendue plus heureuse comme Esprit ? - R. Elles ne m'ont pas fait de mal, mais elles ne m'ont pas avancée comme intelligence.

7. Veuillez préciser, je vous prie ; je vous demande s'il vous en a été tenu compte comme d'un mérite ? - R. Je vous dirai que vous avez un arti-

cle dans le Livre des Esprits qui donne la réponse générale ; quant à moi, j'étais une pauvre fanatique.

Nota. Allusion à l'article 726 du livre des Esprits sur les souffrances volontaires.

8. Cet article dit que le mérite des souffrances volontaires est en raison de l'utilité qui en résulte pour le prochain ; or, celles des convulsionnaires n'avaient, je crois, qu'un but purement personnel ? - R. Il était généralement personnel, et si je n'en ai jamais parlé à mes enfants, c'est que je comprenais vaguement que ce n'était pas le vrai chemin.

Remarque. L'Esprit de la mère répond ici, par anticipation, à la pensée de sa fille qui se proposait de lui demander pourquoi, de son vivant, elle avait évité d'en parler à ses enfants.

9. Quelle était la cause de l'état de crise des convulsionnaires ? - R. Disposition naturelle et surexcitation fanatique. Jamais je n'aurais voulu que mes enfants fussent entraînés sur cette pente fatale que je reconnais mieux encore aujourd'hui.

L'Esprit répondant spontanément à une réflexion de sa fille, qui cependant n'avait point formulé de question, ajoute : Je n'avais pas d'éducation, mais bien des existences antérieures dont j'avais l'intuition.

10. Parmi les phénomènes qui se produisaient chez les convulsionnaires, quelques-uns ont de l'analgésie avec certains effets somnambuliques, comme, par exemple, la pénétration de la pensée, la vue à distance, l'intuition des langues ; est-ce que le magnétisme y jouait un certain rôle ? - R. Beaucoup, et plusieurs prêtres magnétisaient à l'insu des personnes.

11. D'où provenaient les cicatrices que vous portiez aux mains et sur d'autres parties du corps ? - R. Pauvres trophées de nos victoires qui n'ont servi à personne, et qui ont souvent excité des passions ; vous devez me comprendre.

Remarque. Il paraît que, dans les pratiques des convulsionnaires, il se passait des choses d'une très grande immoralité qui avaient révolté le cœur honnête de cette dame, et lui firent, plus tard, lorsque la fièvre fanatique fut calmée, prendre en aversion tout ce qui lui rappelait ce passé. C'est sans doute une des raisons qui l'engageaient à n'en point parler à ses enfants.

12. S'opérait-il réellement des guérisons sur le tombeau du diacre Pâris ? - Oh ! quelle demande ! Vous savez bien que non ; ou peu de chose, surtout pour vous.

13. Depuis votre mort, avez-vous revu Pâris ? - R. Je ne me suis pas occupée de lui, car je lui reproche mon erreur depuis que je suis Esprit.

14. Comment le considériez-vous de votre vivant ? - R. Comme un

envoyé de Dieu, et c'est pour cela que je lui reproche le mal qu'il a causé au nom de Dieu.

15. Mais n'est-il pas innocent des sottises qui ont été faites en son nom après sa mort ? - R. Non, car lui-même ne croyait pas à ce qu'il enseignait ; je ne l'ai pas compris de mon vivant comme je le fais à cette heure.

16. Est-il vrai que son Esprit soit resté étranger, comme il l'a dit, aux manifestations qui ont eu lieu sur son tombeau ? - Il vous a trompé.

17. Ainsi il excitait le zèle fanatique. - R. Oui, et il le fait encore.

18. Quelles sont vos occupations comme Esprit ? - R. Je cherche à m'instruire, c'est pour cela que j'ai dit que je désirais venir parmi vous.

19. A quelle place êtes-vous ici ? - R. Près du médium, ma main sur son bras ou sur son épaule.

20. Si l'on pouvait vous voir, sous quelle forme vous verrait-on ? - R. Ma fille verrait sa mère, comme de mon vivant. Quant à vous, vous me verriez en Esprit ; le mot, je ne puis vous le dire.

21. Veuillez vous expliquer ; qu'entendez-vous en disant que je vous verrais en Esprit ? - R. Une forme humaine transparente, selon l'épuration de l'Esprit ?

22. Vous avez dit que vous avez eu d'autres existences ; vous les rappelez-vous ? - Oui, je vous en ai parlé, et vous devez voir, par mes réponses, que j'en ai eu beaucoup.

23. Pourriez-vous dire quelle était celle qui a précédé la dernière que nous connaissons ? - R. Pas ce soir, et pas par ce médium. Par Monsieur, si voulez.

Nota. Elle désigne un des assistants qui commençait à écrire comme médium, et elle explique sa sympathie pour lui parce que, dit-elle, elle l'a connu dans sa précédente existence.

24. Seriez-vous contrariée si je publiais cet entretien dans la *Revue* ? - R. Non ; il est nécessaire que le mal soit divulgué ; mais ne m'appellez pas ... (son nom de guerre) ; j'exècre ce nom. Désignez-moi, si vous voulez, comme grande-maîtresse.

Remarque. C'est pour condescendre à son désir que nous ne citons pas le nom sous lequel elle était connue et qui lui rappelle de pénibles souvenirs.

25. Nous vous remercions d'avoir bien voulu venir et des explications que vous nous avez données. - R. C'est moi qui vous remercie d'avoir procuré à ma fille l'occasion de retrouver sa mère, et à moi celle de pouvoir faire un peu de bien.

Variétés.

Le Bibliothécaire de New-York.

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Un journal de New-York publie un fait assez curieux, dont un certain nombre de personnes avaient déjà connaissance, et sur lequel on se livrait depuis quelques jours à des commentaires assez amusants. Les spiritualistes y voient un exemple de plus des manifestations de l'autre monde. Les gens sensés ne vont pas en chercher si loin l'explication, et reconnaissent clairement les symptômes caractéristiques d'une hallucination. C'est aussi l'opinion du docteur Cogswell lui-même, le héros de l'aventure.

Le docteur Cogswell est bibliothécaire en chef de l'*Astor Library*. Le dévouement qu'il apporte à l'achèvement d'un catalogue complet de la bibliothèque lui fait souvent prendre, pour son travail, les heures qui devaient être consacrées au sommeil, et c'est ainsi qu'il a l'occasion de visiter seul, la nuit, les salles où tant de volumes sont rangés sur les rayons.

Il y a une quinzaine environ, il passait ainsi, le bougeoir à la main, vers onze heures du soir, devant un des retraits garnis de livres, lorsque, à sa grande surprise, il aperçut un homme bien mis qui paraissait examiner avec soin les titres des volumes. Imaginant tout d'abord avoir affaire à un voleur, il recula et examina attentivement l'inconnu. Sa surprise devint plus vive encore lorsqu'il reconnut dans le nocturne visiteur le docteur *** qui avait vécu dans le voisinage de Lafayette-Place, mais qui est mort et enterré depuis six mois.

M. Cogswell ne croit pas beaucoup aux apparitions et s'en effraie encore moins. Il crut néanmoins devoir traiter le fantôme avec égards, et élevant la voix : Docteur, lui dit-il, comment se fait-il que vous, qui de votre vivant, n'êtes probablement jamais venu dans cette bibliothèque, vous la visitiez ainsi après votre mort ? Le fantôme, troublé dans sa contemplation, regarda le bibliothécaire avec des yeux ternes et disparut sans répondre.

- Singulière hallucination, se dit M. Cogswell. J'aurai sans doute mangé quelque chose d'indigeste à mon dîner.

Il retourna à son travail, puis s'alla coucher et dormit tranquillement. Le lendemain, à la même heure, il lui prit envie de visiter encore la bibliothèque. A la même place que la veille, il retrouva le même fantôme, lui adressa les mêmes paroles et obtint le même résultat.

- Voilà qui est curieux, pensa-t-il, il faudra que je revienne demain.

Mais avant de revenir, M. Cogswell examina les rayons qui semblaient intéresser vivement le fantôme, et, par une singulière coïncidence, reconnut qu'ils étaient tous chargés d'ouvrages anciens et modernes de nécromancie. Le lendemain donc, quand, pour la troisième fois, il rencontra le docteur défunt, il varia sa phrase et lui dit : Voici la troisième fois que je vous rencontre, docteur. Dites-moi donc si quelqu'un de ces livres trouble votre repos, pour que je le fasse retirer de la collection. » Le fantôme ne répondit pas plus cette fois que les autres, mais il disparut définitivement, et le persévérant bibliothécaire a pu revenir à la même heure et au même endroit, plusieurs nuits de suite, sans l'y rencontrer.

Cependant, sur l'avis des amis auxquels il a raconté l'histoire, et des médecins qu'il a consultés, il s'est décidé à prendre un peu de repos et à faire un voyage de quelques semaines jusqu'à Charlestown, avant de reprendre la tâche longue et patiente qu'il s'est imposée, et dont les fatigues ont sans doute causé l'hallucination que nous venons de raconter.

Remarque. Nous ferons sur cet article une première observation, c'est le sans-gêne avec lequel ceux qui ne croient pas aux Esprit s'attribuent le monopole du bon sens. « Les Spiritualistes, dit l'auteur, voient dans ce fait un exemple de plus des manifestations de l'autre monde ; *les gens sensés* ne vont pas en chercher si loin l'explication, et y reconnaissent *clairement* les symptômes d'une hallucination. » Ainsi, de par cet auteur, il n'y a de gens sensés que ceux qui pensent comme lui, tous les autres n'ont pas le sens commun, fussent-ils même docteurs, et le Spiritisme en compte des milliers. Étrange modestie, en vérité, que celle qui a pour maxime : Nul n'a raison que nous et nos amis !

Nous en sommes encore à avoir une définition claire et précise, une explication physiologique de l'hallucination ; mais à défaut d'explication, il y a un sens attaché à ce mot ; dans la pensée de ceux qui l'emploient, il signifie *illusion* ; or, que dit *illusion*, dit *absence de réalité* ; selon eux, c'est une image purement fantastique, produite par l'imagination, sous l'empire d'une surexcitation cérébrale. Nous ne nions pas qu'il ne puisse en être ainsi dans certains cas ; la question est de savoir si tous les faits du même genre sont dans des conditions identiques. En examinant celui que nous avons rapporté ci-dessus, il nous semble que le docteur Cogswell était parfaitement calme, ainsi qu'il le déclare lui-même, et que nulle cause physiologique ou morale n'était venue troubler son cerveau. D'un autre côté, en admettant même chez lui une illusion momentanée, il resterait encore à expliquer comment cette illusion s'est produite plusieurs jours de suite, à la même heure, et avec les mêmes circonstances ; ce n'est pas là le caractère de l'hallucination proprement dite. Si une cause matérielle

inconnue a impressionné son cerveau le premier jour, il est évident que cette cause a cessé au bout de quelques instants, quand l'apparition a disparu ; comment alors, s'est-elle reproduite identiquement trois jours de suite, à 24 heures d'intervalle ? C'est ce qu'il est regrettable que l'auteur de l'article ait négligé de faire, car il doit, sans doute, avoir d'excellentes raisons, puisqu'il fait partie des gens sensés.

Nous convenons toutefois, que, dans le fait sus-mentionné, il n'y a aucune preuve positive de réalité, et qu'à la rigueur, on pourrait admettre que la même aberration des sens ait pu se reproduire ; mais, en est-il de même quand les apparitions sont accompagnées de circonstances en quelque sorte matérielles ? Par exemple, quand des personnes, non point en rêve, mais parfaitement éveillées, voient des parents ou des amis absents, auxquels ils ne songent nullement, leur apparaître au moment de leur mort qu'ils viennent annoncer, peut-on dire que ce soit un effet de l'imagination ? Si le fait de la mort n'était pas réel, il y aurait incontestablement illusion ; mais quand l'événement vient confirmer la prévision, et le cas est très fréquent, comment ne pas admettre autre chose qu'une simple fantasmagorie ? Si encore le fait était unique, ou même rare, on pourrait croire à un jeu du hasard ; mais comme nous l'avons dit, les exemples sont innombrables et parfaitement avérés. Que les *hallucinationistes* veuillent bien nous en donner une explication catégorique, et alors, nous verrons si leurs raisons sont plus probantes que les nôtres. Nous voudrions surtout qu'ils nous prouvassent l'impossibilité matérielle que l'âme, si toutefois eux, qui sont sensés par excellence, admettent que nous avons une âme survivant au corps, qu'ils prouvassent, disons-nous, que cette âme, qui doit être quelque part, ne peut pas être autour de nous, nous voir, nous entendre, et dès lors se communiquer à nous.

La Fiancée trahie.

Le fait suivant est rapporté par la *Gazetta dei teatri* de Milan, du 14 mars 1860.

Un jeune homme aimait éperdument une jeune fille, dont il était payé de retour, et qu'il allait épouser, lorsque, cédant à un coupable entraînement, il abandonne sa fiancée pour une femme indigne d'un véritable amour. La malheureuse délaissée prie, pleure, mais tout est inutile ; son volage amant reste sourd à ses plaintes. Alors, désespérée, elle pénètre chez lui, et là, en sa présence, expire des suites d'un poison qu'elle venait de prendre. À la vue du cadavre de celle dont il vient de causer la mort, une terrible réaction s'opère en lui, et il veut à son tour s'arracher à la

vie. Cependant il survécut, mais sa conscience lui reprochait toujours sort crime. Depuis le moment fatal, et chaque jour à l'heure de son dîner, il voyait la porte de la chambre s'ouvrir, et sa fiancée lui apparaître sous la figure d'un squelette menaçant. Il eut beau chercher à se distraire, changer ses habitudes, voyager, fréquenter de joyeuses compagnies, supprimer les pendules, rien n'y fit ; en quelque endroit qu'il fût, à l'heure dite, le spectre se présentait toujours. En peu de temps il maigrit, et sa santé s'altéra au point que les hommes de l'art désespérèrent de le sauver.

Un médecin de ses amis l'ayant étudié sérieusement, après avoir inutilement essayé divers remèdes, eut l'idée du moyen suivant. Dans l'espoir de lui démontrer qu'il était le jouet d'une illusion, il se procura un véritable squelette qu'il fit disposer dans une chambre voisine ; puis, ayant invité son ami à dîner, au coup de quatre heures, qui était l'heure de la vision, il fait arriver le squelette au moyen de poulies disposées en conséquence. Le médecin croit triompher, mais son malheureux ami saisi d'une terreur soudaine, s'écrie : Hélas ! ce n'était donc pas assez d'un seul ; en voilà deux maintenant ; puis il tomba mort, comme foudroyé.

Remarque. En lisant ce récit, que nous ne rapportons que sur la foi du journal italien auquel nous l'empruntons, les *hallucinationistes* auront beau jeu, car ils pourront dire, avec raison qu'il y avait là une cause évidente de surexcitation cérébrale qui a pu produire une illusion sur un esprit frappé. Rien ne prouve, en effet, la réalité de l'apparition que l'on pourrait attribuer à un cerveau affaibli par une violente secousse. Pour nous, qui connaissons tant de faits analogues hors de doute, nous disons qu'elle est possible, et, dans tous les cas, la connaissance approfondie du Spiritisme eût donné au médecin un moyen plus efficace de guérir son ami. Ce moyen eût été d'évoquer la jeune fille à d'autres heures et de s'entretenir avec elle, soit directement, soit à l'aide d'un médium ; de lui demander ce qu'il devait faire pour lui faire plaisir et obtenir son pardon ; de prier l'ange gardien d'intercéder auprès d'elle pour la fléchir ; et comme, en définitive, elle l'aimait, elle eût assurément oublié ses torts, si elle eût reconnu en lui un repentir et des regrets sincères, au lieu d'une simple terreur, qui était peut-être chez lui le sentiment dominant ; elle eût cessé de se montrer sous une forme hideuse, pour revêtir la forme gracieuse qu'elle avait de son vivant, ou bien elle eût cessé de paraître. Elle lui eût sans doute aussi dit de ces bonnes paroles qui eussent ramené le calme dans son âme ; la certitude qu'il n'en était point à jamais séparé, qu'elle veillait à ses côtés, et qu'ils seraient un jour réunis, lui aurait donné du courage et de la résignation. C'est un résultat que nous avons souvent été à même de constater. Les Esprits qui apparaissent spontanément ont toujours un

but ; le mieux, dans ce cas, est de leur demander ce qu'ils désirent ; s'ils sont souffrants, il faut prier pour eux, et faire ce qui peut leur être agréable. Si l'apparition a un caractère permanent et d'obsession, elle cesse presque toujours quand l'Esprit est satisfait. Si l'esprit qui se manifeste avec obstination, soit à la vue, soit par des moyens perturbateurs, qu'on ne saurait prendre pour une illusion, est mauvais, et s'il agit par malveillance, il est ordinairement plus tenace, ce qui n'empêche pas d'en avoir raison avec de la persévérance, et surtout par la prière sincère faite à leur intention ; mais il faut bien se persuader qu'il n'y a pour cela ni paroles sacramentelles, ni formules cabalistiques, ni exorcismes qui aient la moindre influence ; plus ils sont mauvais, plus ils se rient de la frayeur qu'ils inspirent, et de l'importance qu'on attache à leur présence ; ils s'amusent de s'entendre appeler diables et démons, c'est pourquoi ils se donnent gravement les noms d'Asmodée, Astaroth, Lucifer et autres qualifications infernales, en redoublant de malices, tandis qu'ils se retirent quand ils voient qu'ils perdent leur temps avec des gens qui ne sont pas leurs dupes, et qui se bornent à appeler sur eux la miséricorde divine.

Superstition.

On lit dans le *Siècle* du 6 avril 1860 :

« Le sieur Félix N..., jardinier des environs d'Orléans, passait pour avoir le talent de faire exempter les conscrits du tirage, c'est-à-dire de leur faire avoir un bon numéro. Il promit au sieur Frédéric Vincent P..., jeune vigneron de St-Jean-de-Braye, de lui faire avoir le numéro qu'il voudrait, moyennant 60 fr. dont 30 payés d'avance, et 30 après le tirage. Le secret consistait à dire trois *Pater* et trois *Ave* pendant neuf jours. En outre, le sorcier affirma que, grâce à ce qu'il ferait de son côté, ça travaillerait peut-être bien le conscrit, et l'empêcherait de dormir pendant la dernière nuit, mais qu'il serait exempt. Malheureusement le charme n'opéra pas ; le conscrit dormit comme d'habitude et amena le numéro 31 qui en fait un soldat. Ces faits renouvelés deux fois encore n'ont pu être tenus secrets, et ont amené le sorcier Félix N... devant la justice. »

Les adversaires du Spiritisme l'accusent de réveiller les idées superstitieuses ; mais qu'y a-t-il de commun entre la doctrine qui enseigne l'existence du monde invisible, communiquant avec le monde visible, et des faits de la nature de celui que nous rapportons, qui sont les vrais types de la superstition ? Où a-t-on vu que le Spiritisme ait jamais enseigné de pareilles absurdités ? Si ceux qui l'attaquent sous ce rapport s'étaient donné la peine de l'étudier avant de le juger si légèrement, ils sauraient que, non-seule-

ment il condamne toutes les pratiques divinatoires, mais qu'il en démontre la nullité. Donc, comme nous l'avons dit bien souvent, l'étude sérieuse du Spiritisme tend à détruire les croyances vraiment superstitieuses. Dans la plupart des croyances populaires, il y a presque toujours un fond de vérité, mais dénaturé, amplifié ; ce sont les accessoires, les fausses applications qui constituent, à proprement parler, la superstition. C'est ainsi que les contes de fées et de génies reposent sur l'existence d'Esprits bons ou mauvais, protecteurs ou malveillants ; que toutes les histoires de revenants ont leur source dans le phénomène très réel des manifestations Spiritiques, visibles et même tangibles ; ce phénomène, aujourd'hui parfaitement avéré et *expliqué*, rentre dans la catégorie des phénomènes naturels qui sont une conséquence des lois éternelles de la création. Mais l'homme rarement se contente du vrai qui lui paraît trop simple ; il l'affuble de toutes les chimères créées par son imagination, et c'est alors qu'il tombe dans l'absurde. Puis viennent ceux qui ont intérêt à exploiter ces mêmes croyances auxquelles ils ajoutent un prestige fantastique propre à servir leurs vues ; de là cette tourbe de devins, de sorciers, de diseurs de bonne aventure, contre lesquels la loi sévit avec justice. Le Spiritisme vrai, rationnel, n'est donc pas plus responsable de l'abus que l'on en peut faire, que la médecine ne l'est des ridicules formules et pratiques employées par des charlatans ou des ignorants. Encore une fois, avant de le juger, donnez-vous la peine de l'étudier.

On conçoit le fond de vérité de certaines croyances, mais on demandera peut-être sur quoi peut reposer celle qui a donné lieu au fait ci-dessus, croyance très répandue dans nos campagnes, comme on le sait. Elle nous paraît d'abord avoir son principe dans le sentiment intuitif des êtres invisibles auxquels on est porté à attribuer une puissance que souvent ils n'ont pas. L'existence des Esprits trompeurs qui pullulent autour de nous, par suite de l'infériorité de notre globe, comme les insectes nuisibles dans un marais, et qui s'amuse aux dépens des gens crédules en leur prédisant un avenir chimérique, toujours propre à flatter leurs goûts et leurs désirs, est un fait dont nous avons tous les jours la preuve par nos médiums actuels ; ce qui se passe sous nos yeux a eu lieu à toutes les époques par les moyens de communication en usage selon les temps et les lieux, voilà la réalité. Le charlatanisme et la cupidité aidant, la réalité est passée à l'état de croyance superstitieuse.

Fait de pneumatographie ou écriture directe.

M. X..., l'un de nos plus savants littérateurs, se trouvait le 11 février dernier, chez mademoiselle Huet, avec six autres personnes depuis long-

temps initiées aux manifestations Spirites. M. X... et mademoiselle Huet s'assirent en face l'un de l'autre à une petite table choisie par M. X... lui-même. Ce dernier tira de sa poche un papier parfaitement blanc, plié en quatre et marqué par lui d'un signe presque imperceptible, mais suffisant pour être aisément reconnu ; il le plaça sur la table et le couvrit d'un mouchoir blanc lui appartenant. Mademoiselle Huet posa ses mains sur le bout du mouchoir ; de son côté, M. X... en fit autant du sien, demandant aux Esprits une manifestation directe dans un but d'édification. M. X... la demanda de préférence à Channing qui fut évoqué à cet effet. Au bout de dix minutes, il leva lui-même le mouchoir et retira le papier qui portait écrit sur l'une des faces l'ébauche d'une phrase péniblement tracée et presque illisible, où cependant on pouvait découvrir les rudiments de ces mots : *Dieu vous aime* ; sur l'autre face il y avait écrit : *Dieu* à l'angle extérieur, et *Christ* au bout du papier. Ce dernier mot était écrit de manière à laisser une empreinte sur la feuille double.

Une seconde épreuve se fit dans des conditions exactement semblables, et au bout d'un quart d'heure le papier portait sur la surface inférieure, et en caractères fortement tracés en noir, ces mots anglais : *God loves you*, et au-dessous *Channing*. Au bout du papier il y avait écrit en français : *Foi en Dieu* ; enfin sur le revers de la même page il y avait une croix, avec un signe semblable à un roseau, l'un et l'autre tracés avec une substance rouge.

L'épreuve terminée, M. X... exprima à mademoiselle Huet le désir d'obtenir par son intermédiaire, comme médium écrivain, quelques explications plus développées de Channing, et le dialogue suivant s'établit entre lui et l'Esprit :

D. Channing, êtes-vous présent ? - R. Me voici ; êtes-vous content de moi ?

D. A qui s'adresse ce que vous avez écrit ; est-ce à tous ou à moi particulièrement ? - R. Je vous ai écrit cette phrase dont le sens s'adresse à tous les hommes, mais dont l'expérience que j'ai faite de l'écrire en anglais est pour vous en particulier. Quant à la croix, c'est le signe de la foi.

D. Pourquoi l'avoir faite en couleur rouge ? - R. Pour vous prier d'avoir la foi. Je ne pouvais rien écrire, c'était trop long : je vous ai donné le signe symbolique.

D. Le rouge est donc la couleur symbolique de la foi ? - R. Certainement ; c'est la représentation du baptême de sang.

Remarque. Mademoiselle Huet ne sait pas l'anglais, et l'Esprit a voulu donner par là une preuve de plus que sa pensée était étrangère à la manifestation. L'Esprit l'a fait spontanément et de son plein gré, mais il est plus que

probable que si on l'eût demandé comme épreuve il ne s'y serait pas prêté ; on sait que les Esprits n'aiment pas à servir d'instrument en vue d'expérimentations. Les preuves les plus patentes surgissent souvent au moment ou on s'y attend le moins ; et quand les Esprits agissent de leur propre mouvement, ils donnent souvent plus qu'on ne leur aurait demandé, soit qu'ils aient à cœur de montrer leur indépendance, soit qu'il faille pour la production de certains phénomènes un concours de circonstances que notre volonté ne suffit pas toujours pour faire naître. Nous ne saurions trop le répéter, les Esprits, qui ont leur libre arbitre, veulent nous prouver qu'ils ne sont pas soumis à nos caprices ; c'est pourquoi ils accèdent rarement au désir de la curiosité.

Les phénomènes, de quelque nature qu'ils soient, ne sont donc jamais d'une manière certaine, à notre disposition, et nul ne saurait répondre de pouvoir les obtenir à volonté et à un temps donné. Quiconque veut les observer, doit se résigner à les attendre, et c'est souvent, de la part des Esprits, une épreuve pour la persévérance de l'observateur et le but qu'il se propose ; *les Esprits se soucient fort peu d'amuser les curieux*, et ne s'attachent volontiers qu'aux gens sérieux qui prouvent leur volonté de s'instruire en faisant ce qu'il faut pour cela, sans marchander leur peine et leur temps.

La production simultanée de signes en caractères de couleurs différentes est un fait extrêmement curieux, mais qui n'est pas plus surnaturel que tous les autres. On peut s'en rendre compte en lisant la théorie de l'écriture directe dans la *Revue spirite* du mois d'août 1859, pages 197 et 205 ; avec l'explication, le merveilleux disparaît pour faire place à un simple phénomène qui a sa raison d'être dans les lois générales de la nature, et dans ce qu'on pourrait appeler la physiologie des Esprits.

Spiritisme et Spiritualisme.

Dans un discours prononcé dernièrement au Sénat par S. Em. le cardinal Donnet, on remarque la phrase suivante : « Mais aujourd'hui, comme autrefois, il est vrai de dire, avec un éloquent publiciste que, dans le genre humain, *le Spiritualisme* est représenté par le christianisme. »

On serait sans doute dans une étrange erreur si l'on pensait que l'illustre Prélat, dans cette circonstance, ait entendu *le Spiritualisme* dans le sens de la manifestation des Esprits. Ce mot est ici employé dans sa véritable acception, et l'orateur ne pouvait s'exprimer autrement, à moins de se servir d'une périphrase, car il n'existe pas d'autre terme pour rendre la même pensée. Si nous n'eussions pas indiqué la source de notre citation, on au-

rait certainement pu la croire sortie *textuellement* de la bouche d'un Spiritualiste américain à propos de la doctrine des esprits, également représentée par le *christianisme* qui en est la plus sublime expression. Serait-il possible, d'après cela, qu'un érudit futur, interprétant à son gré les paroles de Mgr Donnet, entreprît de démontrer à nos arrière-neveux, qu'en l'an 1860 un cardinal a publiquement professé devant le Sénat de France la manifestation des Esprits ? Ne voyons-nous pas, dans ce fait, une nouvelle preuve de la nécessité d'avoir un mot pour chaque chose, afin de s'entendre ? Que d'interminables disputes philosophiques n'ont eu pour cause que le sens multiple des mots ! L'inconvénient est plus grave encore dans les traductions, et le texte biblique nous en offre plus d'un exemple. Si, dans la langue hébraïque, le même mot n'eût pas signifié *jour* et *période*, on ne se serait pas mépris sur le sens de la Genèse à propos de la durée de la formation de la terre, et l'anathème n'eût pas été lancé, faute de s'entendre, contre la science, quand elle a démontré que cette formation n'a pu s'accomplir en six fois 24 heures.

Dictées spontanées.

Les différents ordres d'Esprits.

(Communication particulière obtenue par Madame Desl..., membre de la Société, de la part de son mari défunt.)

Écoute-moi, ma chère amie, si tu veux que je parvienne à te dire de bonnes et grandes choses. Ne vois-tu pas la direction apportée à certains événements, et l'avantage qu'on peut en tirer pour le progrès de l'œuvre sainte ? Écoute les Esprits élevés, et tâche surtout de ne pas confondre avec eux ceux qui cherchent à en imposer par un langage plus prétentieux que profond. Ne mêle point ta pensée à leur pensée. Serait-il possible que les habitants de la terre pussent envisager les choses au même point de vue que les Esprits dégagés de la matière et obéissant aux lois du Seigneur ? Ne confonds pas ensemble tous les Esprits : il en est d'ordres bien différents. L'étude du Spiritisme vous l'enseigne, mais de ce côté, combien vous avez à apprendre encore ! Il est sur la terre une foule d'individus dont l'intelligence ne se ressemble point ; certains d'entre eux paraissent se rapprocher de la brute plus que de l'homme, tandis qu'il en est d'autres tellement supérieurs qu'on est tenté de dire qu'ils se rapprochent de Dieu, sorte de blasphème qu'il faut traduire par cette pensée qu'ils ont en eux une

étincelle de ces clartés célestes jetées en leur cœur par le divin Maître. Eh bien ! quelle que soit la diversité des intelligences parmi la race humaine, sois convaincue que cette diversité est infiniment plus grande encore parmi les Esprits. Il en est d'inférieurs à ce point, qu'il ne s'en rencontre pas de semblables parmi les hommes, tandis qu'il en existe d'assez purifiés pour approcher Dieu et le contempler dans toute sa gloire ; soumis à ses moindres ordres, ils n'aspirent qu'à lui obéir et à lui plaire. Appelés à circuler au milieu des mondes, ou à se fixer selon qu'il convient à l'exécution des grands desseins du Seigneur, aux uns, il dit : Allez, révélez ma puissance à ces êtres grossiers dont il est temps que l'intelligence s'éveille ; à d'autres : Parcourez ces mondes, afin que, guidés par vos enseignements, les êtres supérieurs qui les habitent ajoutent de nouvelles grandeurs à toutes celles qui, déjà, leur ont été révélées. Que tous soient instruits qu'un jour viendra où les clartés d'en haut ne seront plus obscurcies, mais brilleront éternellement. TON AMI.

Les deux dictées suivantes ont été obtenues dans un petit cercle intime du quartier du Luxembourg, et nous sont communiquées par notre collègue M. Solichon, qui y assistait. Nous regrettons que nos occupations ne nous aient pas encore permis de nous rendre à ces réunions auxquelles on a bien voulu nous convier. Nous serons heureux quand nous pourrons y assister, parce que nous savons qu'un sentiment de véritable charité chrétienne et de bienveillance réciproque y préside.

I

Remords et repentir.

Je suis heureux de vous voir tous réunis par la même foi et l'amour du Dieu tout-puissant, notre divin maître. Puisse-t-il toujours vous guider dans la bonne voie, et vous combler de ses bienfaits, ce qu'il fera si vous vous en rendez dignes.

Aimez-vous toujours les uns les autres comme des frères ; prêtez-vous un mutuel appui, et que l'amour du prochain ne soit pas pour vous un mot vide de sens.

Rappelez-vous que la charité est la plus belle des vertus, et que, de toutes, c'est la plus agréable à Dieu ; non pas seulement cette charité qui donne une obole aux malheureux, mais celle qui vous fait compatir aux malheurs de nos frères ; qui vous fait partager leurs douleurs morales, alléger les fardeaux qui les oppressent, afin de leur rendre la douleur moins vive et la vie plus facile.

Rappelez-vous que le repentir sincère obtient le pardon de toutes les fautes, tant la bonté de Dieu est grande, le remords n'a rien de commun avec le repentir. Le remords, mes frères, est déjà le prélude du châtement ; le repentir, la charité, la foi, vous conduiront aux félicités

réservées aux bons Esprits.

Vous allez entendre la parole d'un Esprit supérieur, bien-aimé de Dieu ; recueillez-vous, et ouvrez votre cœur aux leçons qu'il vous donnera.

UN ANGE GARDIEN.

II

Les Médiums.

Je suis satisfait de vous voir tous exacts au rendez-vous que je vous ai donné. La bonté de Dieu s'étendra sur vous, et toujours vos anges gardiens vous aideront de leurs conseils, et vous préserveront de l'influence des mauvais Esprits, si vous savez écouter leur voix et fermer vos cœurs à l'orgueil, à la vanité et à la jalousie.

Dieu m'a chargé d'une mission à remplir envers les croyants qu'il favorise du médiomat. Plus ils reçoivent de grâces du Très-Haut, plus ils courent de dangers ; et ces dangers sont d'autant plus grands qu'ils prennent naissance dans les faveurs même que Dieu leur accorde.

Les facultés dont jouissent les médiums leur attirent les éloges des hommes : les félicitations, les adulations, voilà leur écueil. Ces mêmes médiums, qui devraient toujours avoir présente à la mémoire leur incapacité primitive, l'oublie ; ils font plus : ce qu'ils ne doivent qu'à Dieu, ils l'attribuent à leur propre mérite. Qu'arrive-t-il alors ? Les bons Esprits les abandonnent ; n'ayant plus de boussole pour les guider, ils deviennent les jouets des Esprits trompeurs. Plus ils sont capables, plus ils sont portés à se faire un mérite de leur faculté, jusqu'à ce qu'enfin Dieu, pour les punir, leur retire un don qui ne peut plus que leur être fatal.

Je ne saurais trop vous rappeler de vous recommander à votre ange gardien, afin qu'il vous aide à vous tenir en garde contre votre plus cruel ennemi, qui est l'orgueil. Souvenez-vous que sans l'appui de votre divin maître, vous, qui avez le bonheur d'être les intermédiaires entre les Esprits et les hommes, vous serez punis d'autant plus sévèrement que vous aurez été plus favorisés si vous n'avez pas profité de la lumière.

Je me plais à croire que cette communication, dont tu donneras connaissance à ta société, portera ses fruits, et que tous les médiums qui s'y trouvent réunis, se tiendront en garde contre l'écueil où ils viendraient se briser ; cet écueil, je vous le dis à tous, c'est l'orgueil.

JEANNE D'ARC.

AVIS. Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs la réimpression de *l'Histoire de Jeanne d'Arc*, dictée par elle-même. Cet ouvrage paraîtra sous peu, chez M. Ledoyen. Nous en reparlerons.

Allan KARDEC.